



17 septembre 2020

L'Alliance CFE UNSA Énergies est plus que jamais engagée dans la défense du gaz vert

Après un plan de relance décevant pour la filière française du gaz renouvelable, le Gouvernement est venu présenter au Conseil Supérieur de l'Énergie des décrets réduisant les dispositifs de soutien au biométhane. Inacceptable pour l'Alliance CFE UNSA Énergies qui défend le développement des gaz renouvelables et leur complémentarité avec l'électricité bas carbone au sein d'un mix énergétique équilibré, guidé par la transition bas carbone !



Lors de la séance du Conseil Supérieur de l'Énergie (CSE) qui s'est tenue le 15 septembre, le Gouvernement a défendu des textes destinés à **maîtriser les coûts de développement du biogaz**. Après avoir refusé, à la dernière minute, d'inclure les gaz renouvelables dans son plan de relance, le Gouvernement met des bâtons dans les roues d'une filière industrielle prometteuse et se prive ainsi d'un outil de décarbonation du pays.

Pour l'Alliance CFE UNSA Énergies qui défend un **mix énergétique bas carbone équilibré** qui ne se prive d'aucune solution de décarbonation, **l'attitude du Gouvernement est incompréhensible**. Pire, elle est inacceptable !

Voici la déclaration que l'Alliance CFE UNSA Énergies a faite à cette occasion, puisqu'elle a mené la bataille pour

défendre cette nouvelle filière industrielle. En espérant que cette bataille menée au CSE fasse reculer le Gouvernement !

En introduction à cette séance du CSE, l'Alliance CFE UNSA Énergies souhaite afficher son soutien à la filière française de méthanisation, une énergie renouvelable locale vertueuse, génératrice de revenus, porteuse d'économie circulaire et d'emplois non délocalisables dans les territoires, une énergie que nous jugeons indispensable au maintien d'un vrai mix énergétique diversifié bas carbone à l'horizon 2040-2050.

Ce Conseil Supérieur de l'Énergie prévoit une évolution non négligeable voire assez brutale des tarifs et des conditions d'achats du biométhane injecté dans les réseaux de gaz naturel.

Déjà il y a 10 jours, l'Alliance CFE UNSA Énergies avait été surprise, puis consternée, de constater que certaines filières étaient absentes voire oubliées du Plan de Relance, dont celle du biométhane. Nous avons aussitôt réagi.

Nous qui prônons depuis des mois un mix énergétique équilibré reposant sur toutes les énergies, aussi bien gazières qu'électriques, nous ne comprenons pas ce dogmatisme gouvernemental, ni certaines œillères



parisiennes tellement éloignées du souhait des régions, des associations, et des territoires.

Or les énergies renouvelables gazières seront indispensables pour maintenir d'ici 2050 une sécurité d'approvisionnement énergétique tout temps, tout terrain pour passer les pointes énergétiques. Elles seront aussi indispensables pour aider à décarboner massivement l'industrie et les usages de mobilité à un coût compétitif. Elles seront également indispensables pour conserver une utilité à des infrastructures gazières à haut niveau de sécurité, de grande qualité et déjà payées par tous les consommateurs français depuis 60 ans.

Enfin, celles-ci seront incontournables pour maintenir et assurer la transmission des compétences clés des salariés dans le secteur gazier sur le biométhane comme sur l'hydrogène, secteur gazier qui n'oublions pas représentent aujourd'hui en France plus de 50 000 emplois directs et indirects.

Dans ces textes, nous découvrons que la méthanisation, pourtant en plein essor, est la cible d'une volonté politique et d'un véritable coup d'arrêt mortifère. Pourquoi ne pas être co-acteurs de toutes les filières ?

Pourquoi vouloir contraindre et réduire les horizons de développement de la seule méthanisation alors que d'autres énergies renouvelables, notamment électriques viennent de voir leurs soutiens renforcés dans la PPE ou le Plan de Relance ? Pourquoi réduire aussi fortement et brutalement les tarifs et conditions d'achat du biométhane ? Sauf à vouloir que ces baisses brutales ne soient pas encaissables par les porteurs de projets et conduisent rapidement à des centaines de faillites des porteurs de projets en territoires et donc à des milliers d'emplois en moins ?

Car derrière la dynamique de cette jeune filière de la méthanisation - qu'il faut continuer à encourager et non pas décourager à coup de retournements surprises - c'est bien d'un projet de société et d'un modèle économique équilibré, redistributif dans les territoires et porteur de sens pour tous auquel nous voulons croire.

Nous ne prendrons qu'un seul exemple pour illustrer l'abyssale incompréhension de toute une filière, et des parties prenantes ici présentes autour de la table (élus, industriels, associations, syndicats) face à ce projet de décret et d'arrêt : en plus des baisses déjà brutales de tarif « non

encaissables » par les petits projets, une mesure coup de grâce est par exemple le facteur K du texte qui mécaniquement ne prévoit que des baisses de tarif et ne pourrait donc pas être incitatif au redémarrage d'une filière mise à l'arrêt.

Comment justifier une telle attaque si ce n'est vouloir à moyen terme couper l'élan d'une filière en croissance pour la faire échouer ? Pourquoi vouloir ainsi assécher le portefeuille de projets au-delà des 1000 projets inscrits au registre de capacité ?

Ces nouvelles conditions tarifaires sont clairement proposées pour décourager tout nouveau projet ! Oui l'État fragilise sciemment des projets de méthanisation pourtant essentiels aux collectivités et à notre souveraineté énergétique.

Oui l'État adresse un contre-signal qui n'envoie plus aucune visibilité aux porteurs de projets, avec des baisses rétroactives assassines. Or tout porteur de projets a besoin de lisibilité : ils ont besoin de stabilité et surtout ils ont besoin de confiance pour pouvoir investir. Que pensez-vous donner aujourd'hui comme signe de confiance à cette filière et à ces territoires ?

Or tout salarié a besoin de perspectives, d'objectifs motivants pour se projeter, pour innover, pour s'engager. Que pensez-vous donner aujourd'hui comme signal aux dizaines de milliers d'emplois français directs et indirects en jeu ?

Nous à l'Alliance CFE UNSA Énergies nous défendons les salariés français, nous défendons les clients finaux (industriels comme consommateurs particuliers), et nous défendons surtout les citoyens qui par leurs impôts ont financé, financent et financeront ces tarifs.

Nous savons que la Convention Citoyenne pour le Climat et les débats citoyens de la PPE ont remonté des attentes fortes pour un soutien massif et de longue durée à la méthanisation...

Regardez l'engagement des régions, de la filière et des salariés ! Écoutez la réalité du terrain, écoutez les membres de ce Conseil et ajustez vos propositions, il n'est pas trop tard... Ne les décevez pas. Ne nous décevez pas...

